

[REPLAY FRANCE INFO] Laurent BERGER était l'invité du "8h30 france info" le 27 mai 2021

Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT était l'invité du "8h30 franceinfo", jeudi 27 mai. Salaire des enseignants, fin progressive du télétravail et réforme des retraites... Il répond aux questions de Marc Fauvelle et Salhia Brakhlia.

"C'est un vrai bon point de départ", a déclaré Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, à propos de [la revalorisation du salaire des enseignants](#) d'un montant total de 700 millions d'euros, annoncée ce mercredi par le ministre de l'Education nationale.

"C'est une perche qu'il faut saisir de la part des organisations syndicales", estime-t-il. Le secrétaire général de la CFDT souhaite "discuter de ce qui est absolument nécessaire : la revalorisation des salaires des enseignants, notamment en début de carrière, qui sont quand même sous-payés par rapport aux standards européens", mais aussi discuter "des personnels de l'éducation qui ne sont pas des enseignants".

Faut-il craindre qu'en échange de cette revalorisation on demande aux enseignants de travailler davantage ? Cette question "n'a pas été abordée par le ministère" devant les organisations syndicales mercredi, répond le secrétaire général de la CFDT.

"Si on n'écoute pas les salariés" sur le télétravail, "cela serait dramatique", a déclaré Laurent Berger. Le gouvernement [prévoit un retour progressif du travail en présentiel](#) dans les entreprises à partir de 9 juin. Dans le privé, chaque entreprise pourra décider comment réorganiser le retour de ses employés.

"Ce n'est que par la négociation que cela se fera. Ce que je crains, c'est que le 9 juin ce soit unilatéral. Les entreprises décident. Vous revenez, vous faites deux jours de télétravail ou trois jours. Et puis, cela va se passer comme ça et on n'écoute pas les salariés. Cela serait dramatique parce qu'ils viennent de traverser une épreuve. Le télétravail était une épreuve diversement appréciée", a-t-il expliqué.

"Il faut que cela fasse l'objet d'un dialogue social, mais pas d'une consultation simplement des représentants du personnel. Un vrai dialogue sur les conditions d'exercice du travail", affirme-t-il.

La réforme des retraites, "il faut en faire un débat démocratique au moment de la présidentielle", a estimé Laurent Berger. "On n'a pas le temps de faire" une réforme qualitative avant 2022, estime-t-il, indiquant que son syndicat s'opposera à une réforme "paramétrique".

Interrogé sur les propos du ministre de l'Economie selon lequel il faudra bien [relancer la réforme des retraites](#) "le moment venu", Laurent Berger répond que le moment venu "ce n'est pas avant 2022". Il estime que "d'ici la fin du quinquennat, il n'est pas possible de faire une réforme qualitative parce qu'on joue sur trop de leviers et trop de curseurs". Ensuite, "ce sujet-là est un sujet extrêmement conflictuel : est-ce qu'on a envie d'avoir une période de conflictualité dans ce moment de reprise et dans cette fin de quinquennat ? Est-ce qu'on a envie que les commerçants, par exemple, soient empêchés ?"

Si le gouvernement se lance maintenant dans une réforme, "il s'y lancera simplement sur des mesures paramétriques d'allongement de la durée du travail. Et ça, ce n'est pas la réforme que nous voulons. Nous nous y opposerons, soyons clair", insiste le secrétaire général de la CFDT.

